

ALSACE

CHAMPAGNE-ARDENNE

LORRAINE



QUE SERAIENT NOTRE REGION ET NOS TERRITOIRES SANS LES ASSOCIATIONS ?

Octobre 2015

PREAMBULE

La vie associative, une force, une ressource, une richesse

Forte d'environ 1 million de bénévoles et de 3,1 milliards d'Euros de masse salariale en région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, nos associations jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète et au quotidien au plus près des besoins, contribuent à la résolution des crises économiques, sociales, environnementales, politiques que traverse notre pays. Elles bâtissent une société du vivre et du faire ensemble.

Au cœur de la société civile, elles sont des espaces de paroles, de projets, d'actions et se développent sur l'engagement de leurs responsables, et leur désintéressement.

Une présence dans les territoires au service de l'intérêt général

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations interviennent dans des secteurs d'activités aussi variés que ceux de l'éducation, le social, la santé, la culture, le sport, le tourisme, l'économie, l'éducation à l'environnement, l'écologie, les loisirs, l'insertion... Quelle que soit leur taille, les associations exercent leurs activités aux côtés de tous les acteurs sur l'ensemble du territoire : actions locales, actions d'envergure territoriale ou nationale lorsqu'elles se regroupent au sein de structures plus larges.

Les associations apportent en toute indépendance leur contribution à l'intérêt général. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole des citoyens à un projet commun, leur capacité à défendre des droits, à révéler des aspirations et à agir.

De par sa richesse, sa diversité, son engagement et son expérience, la vie associative est tournée vers l'action publique. Dans nombre de domaines, elle est partenaire des politiques publiques.

Le Mouvement associatif en action dans la société

Les associations se sont regroupées nationalement puis régionalement au sein de leurs grandes familles d'appartenance afin de promouvoir, valoriser, faire reconnaître le travail des associations, et de favoriser leur développement. Regroupées à travers leurs coordinations ou groupements, les associations de nos trois régions sont organisées au sein de CPCA SARA Alsace Mouvement associatif / CPCA Le Mouvement associatif Champagne - Ardenne, Lorraine Mouvement associatif (LMA).

En 2015, à l'occasion de la réforme des collectivités territoriales, de la reconfiguration du territoire régional, de la nouvelle répartition des compétences et de la transformation de l'action territoriale de l'Etat, nos trois structures régionales ont constaté l'intérêt de se rapprocher sur la base de leurs actions et expériences antérieures, en respectant leurs identités respectives.

Ainsi avons-nous décidé de nous organiser en une structure souple et évolutive, sans statut juridique, qui plaide à la fois pour la coordination en assurant une bonne lecture régionale ainsi qu'une proximité des acteurs associatifs et en maintenant les spécificités territoriales : le 7 octobre 2015, nous nous sommes constitués en « La Conférence des Mouvements associatifs Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine » co présidée par les trois Présidents respectifs.

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

Chiffres clefs de la vie associative en région

Aujourd'hui, 3 régions

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Total
Nombre d'associations	30 000	23 000	34 000	87 000
Nombre d'associations employeurs	3 981	3 055	4 746	11 782
poids de l'emploi salarié associatif	9,2 %	9,6 %	12,3 %	10,36 %
Nombre de bénévoles	300 000 (120 000 réguliers*)	230 000 (95 000 réguliers*)	450 000 (170 000 réguliers*)	980 000
Nombre de salariés	51 692	35 481	66 937	154 110

Demain, 1 grande région

Entre 85 000 et 95 000 associations

Près de 11 800 associations employeurs

Plus de 154 000 salariés

10,4 % de l'emploi privé

3,1 milliards d'€ de masse salariale associative

0,8 % d'augmentation de l'emploi associatif entre 2010 et 2014

Entre 950 000 et 1 million de bénévoles, dont parmi eux, entre 380 000 et 420 000 ont une activité régulière (*au moins 1 passage chaque semaine).

Sources : ACOSS, URSSAF et MSA - données 2013 - Traitement R&S juin 2014 et septembre 2015

En partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts, Recherches et Solidarités met pour la première fois à la disposition des acteurs et des observateurs les données les plus récentes sur l'économie sociale et le secteur associatif, à l'échelle des 13 régions, selon le découpage en vigueur au 1er janvier 2016.

Ces données sont extraites, traitées et commentées grâce à des coopérations avec l'ACOSS-URSSAF, la MSA, l'UNIOPSS, le ministère en charge de la vie associative et les services du Journal officiel

Pour en savoir plus :

<http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/alsace-champagneardennes-lorraine-arf-2015.pdf>

Le Mouvement associatif

Le Mouvement associatif représente plus de 600 000 associations en France réunies au sein d'une quinzaine d'organisations sectorielles. Le rôle du Mouvement associatif est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, de porter les valeurs associatives et d'agir pour une reconnaissance pleine et entière de l'apport des associations à la société

Le Mouvement associatif en région : tous les secteurs associatifs sont représentés au sein de coordinations régionales : culture, sport, loisir, tourisme, social et sanitaire-médico-social, environnement, famille, santé, droit des femmes, éducation populaire, consommation, solidarité, insertion par l'activité économique...

<p style="text-align: center;">Les 21 membres du Mouvement associatif en Alsace :</p>	<p style="text-align: center;">Les 8 membres du Mouvement associatif en Champagne :</p>	<p style="text-align: center;">Les 14 membres du Mouvement associatif en Lorraine (le Conseil d'administration)</p>
<p>AFGES Alsace Active, Alsace Nature, APDSU Ariena CCA CRAJEP FCSC 67 FDMJC 67 FDFC 68 CDMIJ Institut du Droit Local, MDAS Ligue de l'Enseignement Alsace, Union Régionale du Bénévolat Associatif, UDMJC UNAT - AJA Alsace URSIEA URAF URIOPSS</p>	<p>COFAC CRAJEP CRESSCA ESPER Ligue de l'Enseignement UNAT URAF URIOPSS</p>	<p>CULTURE ET LIBERTE (2) CRAJEP (2) URCIDFF (2) CROS Lorraine (2) CTRC (2) JPA (2) URFOLOR (2) UNAT Lorraine (2) URIOPSS Lorraine (2) MIRABEL (2) GRAINE Lorraine (2) Personnalités Qualifiées (3) : *le représentant du CESER *2 directeurs de têtes de réseaux (Crosr et Uriopss)</p> <p>Sont associés sur des concertations spécifiques : URSCOP Fédération régionale des EI Chantier école FNARS COORACE CORAIL</p>

FOCUS 1 : L'APPORT DU SECTEUR ASSOCIATIF AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION

Les associations contribuent au développement économique et à l'attractivité des territoires

Elles représentent un poids économique important

Avec une part dans le PIB de l'ordre de 3,5 %, les associations représentent un poids économique équivalent à celui du secteur du BTP ou de l'agriculture. Ce chiffre ne prend pas en compte la valorisation monétaire du bénévolat, estimée à 2% du PIB.

Elles consomment et investissent localement

Productrices de biens et de services, les associations font aussi vivre l'économie locale : elles achètent et investissent sur le territoire où elles sont implantées. *Au niveau national, en 2008, les associations ont ainsi acheté pour plus de 17 milliards d'euros de biens et services (Etude INSEE de 2011).*

Elles rendent les territoires attractifs en développant des activités de loisir, sportifs et culturels qui sont des moteurs du tourisme ou en proposant des services aux actifs, favorisant

ainsi l'implantation des entreprises. *Avec des retombées nettes estimées à plus de 175M€ sur le territoire, le tourisme associatif a contribué au budget des collectivités et de l'Etat 7 fois plus que ce qu'il a reçu en aide. (Source : Etude UNAT décembre 2012-Les retombées économiques sociales et fiscales du tourisme associatif.) -intégrer une valorisation un peu plus poussée des secteurs « sanitaire et social » et « éducation populaire ». Les secteurs du sanitaire et social et de l'éducation populaire sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi associatif. Avec le sport, le tourisme, la culture et les langues régionales, ils relèvent de la compétence partagée.*

Elles représentent la principale force de frappe de l'économie sociale et solidaire qui renouvelle aujourd'hui les manières d'entreprendre (80% des structures de l'ESS sont des associations).

Les associations sont en 1^{ère} ligne sur la bataille de l'emploi

Elles portent des emplois qui résistent mieux à la crise parce qu'ils sont non délocalisables. Elles participent à la création et au maintien d'emploi de qualité et durables, avec des personnels qualifiés et disposant de véritable expertise.

Sur certains territoires, la part de l'emploi associatif peut monter jusqu'à 20% de l'emploi privé (pour une moyenne de 10% au niveau national).

Elles sont également mobilisées pour accompagner les publics éloignés de l'emploi. Le secteur associatif a toujours été un acteur phare des politiques publiques de l'emploi. Au-delà du secteur de l'insertion majoritairement porté par des associations, au travers des emplois aidés, c'est l'ensemble du champ associatif qui se mobilise pour former et accompagner des jeunes vers l'emploi. Les nombreuses associations positionnées sur le champ de l'éducation et de la lutte contre la précarité contribuent aussi à cet enjeu majeur.

Les associations sont des acteurs de l'intérêt général

Elles participent au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire. En gérant des lieux d'accueil et d'information pour tout type de public et à des échelons très locaux, elles contribuent à garantir la continuité mais aussi l'égalité d'accès, sur les territoires, d'un grand nombre de missions de service public.

Elles sont positionnées sur des enjeux prioritaires pour l'avenir. La protection de l'environnement, la prévention des risques sanitaires, la jeunesse ou encore l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes sont autant de sujets sur

lesquelles les associations ont été et demeurent précurseurs.

Elles sont des moteurs de l'innovation sociale et territoriale. Structures souples, en prise forte avec les besoins du territoire, les associations exercent une veille utile pour détecter les besoins non couverts et y apporter des réponses innovantes, dans une dynamique facilitant « le pouvoir d'agir », c'est-à-dire en rendant les bénéficiaires acteurs de la construction du service.

Les associations renforcent la vitalité démocratique et la cohésion sociale

Elles favorisent le dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics, permettant une plus grande pertinence et une meilleure efficacité de l'action publique et facilitant le travail des institutions publiques.

Elles sont des lieux d'engagement et de citoyenneté, favorisant le lien entre les générations, elles sont des lieux d'appropriation et de transmission des valeurs d'éducation populaire.

Pour conclure

Le monde associatif ne prétend pas être le seul à agir, mais il souhaite prendre toute sa place aux côtés des autres acteurs, au service d'un développement économique et social durable.

A ce titre, les associations veulent être pleinement reconnues comme interlocuteur et partenaire des futures collectivités régionales.

Pour cela, les Mouvements associatifs régionaux et leurs membres sont mobilisés pour faire vivre la Charte d'engagements réciproques et les nouvelles dispositions contenues dans la loi ESS.

FOCUS 2 : LES ACTIONS DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS REGIONAUX EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Les missions qui nous rassemblent au service d'un projet politique : veille, prospective, pilotage technique et représentation politique.

1/ Une mission de représentation politique

EN ALSACE

- Mouvement associatif national
- Conseil de l'ESS de l'Eurométropole Strasbourg
- **Conseil d'Orientation de l'ESS de la Région Alsace**
- CRESS Alsace
- Comité de pilotage du Dispositif Local d'Accompagnement
- Commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires du Bas-Rhin
- Comité départemental du service civique
- Comité de pilotage et d'attribution du FDVA

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

- Mouvement associatif national
- **CRESS Champagne -Ardenne**
- FONJEP
- Comité de pilotage DLA Régional et DLA départementaux
- Commission des Médailles
- Comité de sélection (soutien aux réseaux associatifs)
- Comité de pilotage FDVA Champagne-Ardenne
- Champagne Ardenne Active

EN LORRAINE

- Mouvement associatif national
- CRESS Lorraine et Comité de pilotage du portail « Achats solidairement responsables »
- CESER
- Forum Permanent de la Vie Associative.
- FRDVA : *Comité Technique* et *Commission plénière*
- **Animation du GT « Charte des engagements réciproques (Etat, Région, Mouvement associatif) »**
- Commission Régionale du Service Civique
- PNRL commission sélection de projets
- Réseau Rural Lorrain
- Contrats de Partenariats Lorraine Territoires
- CD 55 et Plateforme Numérique Associative
- DLA : Comités de Suivi (Pilotage) et Comités d'appui au niveau régional et départemental du DLA

- Comité régional de suivi FSE
- Lorraine Active (*Conseil d'Administration et Comité d'engagement*)
- Commission des Impôts 54

2/ Une mission d'accompagnement et de conseils aux associations

EN ALSACE

- Une mission d'accompagnement des acteurs de la vie associative, via nos membres, qui informent, conseillent, accompagnent, orientent les associations dans les domaines juridiques, comptables, fiscaux, réglementaires, quel que soit le secteur d'activité de l'association (culture, environnement, sport, social, insertion, jeunesse et éducation populaire, etc.).
- Le site internet ressource qui propose 14 guides et 130 fiches pratiques.
- Un répertoire des acteurs de l'accompagnement.
- **La coordination du programme régional de formation des bénévoles** : depuis plusieurs années, la CPCA SARA Alsace Mouvement associatif coordonne un programme de formation à destination des bénévoles associatifs, avec le soutien de la Région Alsace.

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

- **Un Guide ressources** construit avec la CRESSCA répertoriant l'ensemble des ressources disponibles pour le monde associatif en Champagne-Ardenne

EN LORRAINE

- **Portage du DLA Régional** : animation des DLA départementaux - appui au pilotage Direccte, Caisse des Dépôts, Conseil régional – gestion des prestataires – accompagnement collectifs régionaux de têtes de réseaux - diagnostic territorial et animation des acteurs sur les territoires (« les Petits Plus de la vie associative »).
- Animation d'une base de données des ressources de l'accompagnement PASS+.
- Promotion de la formation des bénévoles : **Animation d'un portail de la vie associative « acteurs formons-nous » et d'un dispositif de transfert des savoir-faire**, valorisation des compétences... Priorisation des associations non affiliées et en s'appuyant sur les têtes réseaux pour animer les formations.
- Promotion de la formation des professionnels : appui à la qualification (CPRDFP)- mise en œuvre d'un CFA « animation sport » - en liaison avec les organisations professionnelles nouvellement implantées (UDES).

3/ Une mission d'animation territoriale

EN ALSACE

- L'organisation d'une **journée d'échanges** et de propositions entre associations, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat.

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

- Une animation régionale : **organisation de rencontres thématiques** concernant la vie associative en Champagne-Ardenne : première rencontre de la vie associative et des pouvoirs publics, l'engagement associatif au service de la solidarité.

EN LORRAINE

- **La mise en œuvre de GAP (Groupes associatifs de Pays)** : création d'un réseau local, défendre les intérêts et avoir des réponses aux problèmes techniques des acteurs.

En articulation avec la politique régionale sur les Contrats de Partenariat Lorraine Territoire (CPLT).

4/ Une mission d'observatoire de la vie associative

EN ALSACE

- Etude sur la nature et **l'état des relations entre associations et partenaires publics** en Alsace.

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

- **Publication de chiffres** en lien avec l'INSEE régional (flash INSEE « Les associations en Champagne-Ardenne ») en partenariat avec la CRESS.
- **Réalisation de Diagnostics territoriaux.** Les enjeux :
 - 1/ le recueil des éléments qualitatifs sur les structures associatives de Champagne-Ardenne : quelles difficultés rencontrées, quelles évolutions et quels changements à anticiper, quels sont les besoins et les attentes en terme d'accompagnement.
 - 2/ définir les orientations et les priorités d'intervention (secteur, filières et territoires)
 - 3/ faciliter la prise de décision lors des domaines de gestion.

EN LORRAINE

- Réalisation d'**études au service du développement des filières associatives** : organisation, financement et évolution des pratiques : *Etat des lieux du bénévolat associatif en Lorraine et approches croisées fédérés - non fédérés / Etat des lieux de l'éducation populaire en Lorraine / Emploi sportif associatif en Lorraine / Tourisme associatif en Lorraine et appui au développement d'une politique régionale.*

Pour conclure

Les associations ont pu bénéficier d'une forme d'appui au développement de projets à travers des outils techniques et financiers du Conseil régional, au titre de :

- la création d'activités et d'emplois
- la dynamique des instances associatives

Il s'agit pour nous aujourd'hui de sensibiliser à la préservation, voire la consolidation des dispositifs que nous pourrions contribuer à enrichir ensemble dans la démarche de fusion des 3 régions.

Nous militons pour une contractualisation à la hauteur de nos ambitions : articuler les perspectives de développement territorial et les conventions des têtes de réseaux en préservant leur légitimité et leurs spécificités d'intervention.

S'agissant de la structuration et du financement des associations, il est primordial de veiller à ce qu'il n'y ait pas d' « année blanche », afin d'assurer une bonne transition économique.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE COOPERATION FRUCTUEUSE

Le Mouvement associatif joue un rôle de représentation politique dans toutes les instances de la vie associative.

Outils du dialogue

Nous souhaitons être co constructeurs des politiques publiques régionales de la vie associative, via :

- **Une Conférence régionale de la vie associative** associant largement les territoires pour réaliser un état des lieux des ressources et des besoins ;
- **Une instance de concertation régulière** entre l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, les autres collectivités territoriales et le Mouvement associatif ;
- **Une direction de la vie associative** avec des moyens dédiés, des interlocuteurs dédiés et identifiés : un élu, un directeur de service, des délégués territoriaux... ;
- **La prise en compte de tous les champs** : sport, culture, éducation populaire, jeunesse, tourisme, sanitaire et social, environnement, développement territorial, insertion... ;
- **Des temps d'échanges entre agents des Collectivités, de l'Etat et les associations.**

Outils du développement associatif :

Nous souhaitons le maintien du soutien aux acteurs associatifs, en particulier :

- **Une reconnaissance et un soutien aux 3 structures régionales composant la Conférence des Mouvements associatifs du Grand est ;**
- **Un soutien aux têtes de réseaux ;**
- **Un soutien aux acteurs de l'accompagnement des associations;**
- **Le maintien et le développement de « pôles ressources vie associative » territoriaux ;**
- **Des dispositifs spécifiques** pour faciliter l'accès aux fonds européens et accompagner les processus de mutualisation ;
- **Des dispositifs d'appui à la formation des bénévoles ;**
- **La prise en compte des formations professionnelles associatives (notamment la formation qualifiante) dans le cadre d'un service de la Formation professionnelle de la Région ;**
- **Un accompagnement aux projets associatifs.**

Simplification, sécurisation financière et juridique :

Nous souhaitons que le mode de contractualisation privilégié soit la subvention et s'appuie sur :

- **Des outils de contractualisation revus et simplifiés** : conventions pluri annuelles d'objectifs (CPO), dossier unique pour les financements par subvention ;
- **Des procédures harmonisées** et des interlocuteurs identifiés dans chaque service ;
- **La création d'une cellule de veille et de prévention pour les associations en difficulté** associant les acteurs bancaires et les partenaires publics ; accompagnée de la création d'un fond de soutien exceptionnel en cas de difficulté notoire et durable.
- **Conforter la constitution de fonds propres** pour les associations en leur donnant la possibilité de conserver une part d'excédents raisonnable de subventions.

Outils financiers :

Nous souhaitons la consolidation des accès aux aides et dispositifs soit :

- **Accès facilité aux outils financiers existants** (exemples : financements européens, BPI, PIA,...)
- **Accès facilité aux dispositifs d'aide à l'emploi** (ex : Lorraine emploi)
- **Appui à la création de fonds mutualisés** – par exemple outils France Active.

CONTACTS

ALSACE



Adresse : Maison des associations, 1 A place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Site internet : www.reseau-sara.org
<http://lemouvementassociatif.org/en-region/alsace>

Président : Frédéric DECK

Courriel : frederic.deck@reseau-sara.org

CHAMPAGNE-ARDENNE



Adresse : CRESSCA, 14 avenue Hoche 51100 REIMS

Site internet : <http://lemouvementassociatif.org/en-region/champagne-ardenne>

Président : Thomas DUBOIS

Courriel : t.dubois@uriopss-ca.asso.fr

LORRAINE



Adresse : Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

Site internet : www.lorrainemouvementassociatif.org
<http://lemouvementassociatif.org/en-region/lorraine>

Président : Lucien GASTALDELLO

Courriel : lucien.gastaldello@lorrainemouvementassociatif.com

La Conférence des Mouvements associatifs Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine



Co Présidée par : Frédéric DECK, Thomas DUBOIS, Lucien GASTALDELLO

Les REFERENTS désignés par les Conseils d'Administration respectifs sont :

- **3 membres élus de CPCA SARA / Alsace Mouvement associatif :**
 - Frédéric DECK, Président
 - Piero CALVISI, Vice-Président
 - Patrick GERBER, Trésorier**Associant une technicienne salariée :** Caroline JOSSEAUME, Coordinatrice

- **3 membres élus de CPCA - le Mouvement associatif Champagne-Ardenne :**
 - Thomas DUBOIS, Président
 - Michel DEHU, Vice-président
 - Djamel DIDI, Membre

- **3 membres élus de Lorraine Mouvement associatif (LMA) :**
 - Lucien GASTALDELLO, Président
 - Pierre CHARLES, Secrétaire
 - Jean-Luc HUMBERT, représentant le CESER**Associant une technicienne salariée :** Isabelle BALLAY, Directrice

